



Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

**Comité Syndical du 16 octobre 2019**



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## SOMMAIRE

- **3<sup>ème</sup> ligne de métro : site de maintenance et de remisage / Connexion Ligne B** *p. 3*
  
- **Vélos / piétons / covoiturage : définition de 3 schémas directeurs** *p. 4*
  
- **Téléo : un projet qui s'intègre dans l'environnement** *p. 8*
  
- **Bilan réseau Linéo** *p. 9*
  
- **Parking silo et Parc Relais Basso Cambo** *p. 12*
  
- **Tisséo, partenaire de l'électromobilité** *p. 14*
  
- **Ma Ligne A en XXL : mise en service prochainement** *p. 15*



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## 3<sup>ème</sup> ligne de métro : site de maintenance et de remisage / Connexion Ligne B

### Lancement d'un marché pour le site de maintenance et de remisage

Lors du Comité Syndical du 16 octobre 2019, Tisséo Collectivités a voté l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du site de remisage et de maintenance de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.

Ces bâtiments sont destinés à la maintenance et au remisage du matériel roulant de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro de Toulouse. L'opération comprend également des locaux à usage administratif et de service pour l'exploitant et le mainteneur. Les parkings du personnel et divers aménagements paysagers seront réalisés à l'occasion de ce projet.

L'organisation des études du projet de 3<sup>ème</sup> ligne prévoit une mission de maîtrise d'œuvre concernant les études et le suivi de réalisation du site de maintenance et de remisage.

Ce marché est complémentaire aux autres marchés concernant les infrastructures des trois secteurs géographiques de la ligne, les sous-systèmes courants faibles et poste de commande centralisée ainsi que le système de transport du projet.

Le projet du Site de Maintenance et de Remisage concerne la conception et la réalisation de bâtiments, d'équipements, de voiries, de parkings, d'aménagements paysagers et de réseaux divers sur un terrain d'environ 12 ha, appelé site Daturas, bordé par les chemins de Chantelle, de Daturas et la rue Bonin à Toulouse.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre, le lauréat du concours devrait être désigné.

### Connexion Ligne B

Lors du Comité syndical du 16 octobre 2019, Tisséo Collectivités a approuvé le marché pour les études de conception qui sera passé pour un montant de l'ordre de 1,7M€ avec Siemens Mobility afin d'étendre le système VAL sur l'ensemble du tracé de la Connexion Ligne B et de définir les interfaces avec les marchés travaux à venir.

## Vélos / piétons / covoiturage : définition de 3 schémas directeurs

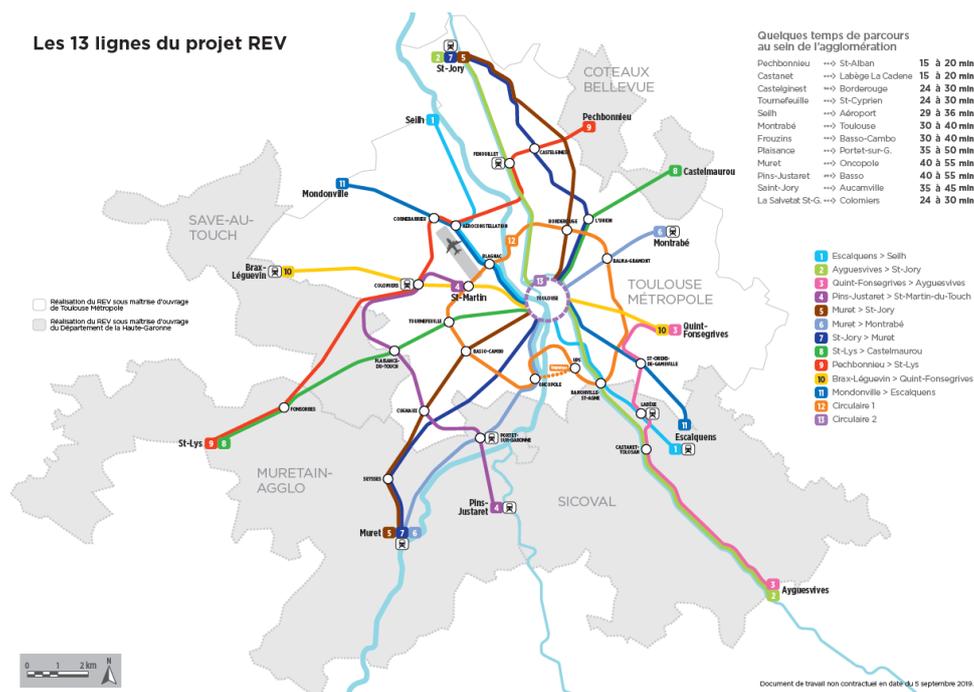
### Le schéma directeur cyclable d'agglomération

Tisséo Collectivités, en partenariat avec les autorités et collectivités compétentes est en charge de la coordination pour l'élaboration du schéma directeur cyclable d'agglomération. Une gouvernance collaborative a été mise en place, elle associe Tisséo Collectivités, l'Etat, la Région, le Département, Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le Sicoval, le SITPRT, la Save au Touch et les Côteaux Bellevue.

Les objectifs du schéma directeur cyclable (sécurisation des déplacements à vélo, augmentation de la pratique du vélo tout en accompagnant les utilisateurs de ce mode) s'appuient sur 4 axes majeurs :

- Développer des maillages entre les réseaux des intercommunalités du ressort territorial.
- Concevoir un réseau express vélo.
- Promouvoir l'usage du vélo en développant des services de location.
- Renforcer le cadre de gouvernance.

**Infrastructures** : des réseaux cyclables de différents niveaux vont être élaborés pour répondre aux besoins particuliers des usagers (desserte de zones économiques, loisirs, usage de proximité,...). Ainsi, un niveau 1 appelé « REV » pour Réseau Express Vélo est constitué de 13 lignes représentant 370 km. Il assurera la desserte des zones économiques, des grands équipements d'agglomération. Il a pour vocation à être lisible, avec des itinéraires continus et une qualité de traitement des aménagements.





# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

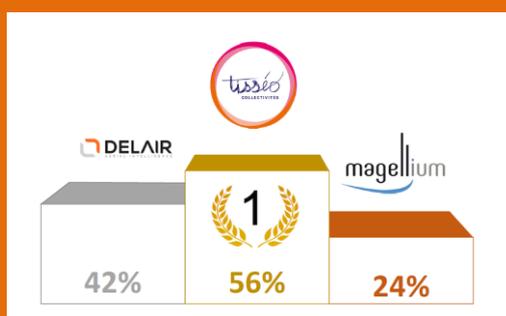
**Services aux usagers :** le schéma directeur cyclable prévoit d'assurer la promotion de la pratique du vélo en mettant en œuvre d'autres solutions, telles que :

- Le déploiement de services de location vélos (à l'exemple de Vélo Toulouse ou Indigo Weel) pour les communes de la périphérie dont les mobilités actives sont les plus développées.
- La création d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique, à l'échelle du territoire des 5 intercommunalités.
- L'apport d'un soutien aux services visant des objectifs d'accompagnement et d'incitation aux pratiques cyclables : apprentissage en milieu scolaire et au sein des entreprises, ateliers d'auto-réparation.

## Challenge « Allons-Y A Vélo »

Tisséo Collectivités participe au challenge AYAV depuis 2013. Cette année, sur 107 entités participantes, Tisséo Collectivités a remporté le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie.

Le challenge, dont l'objectif est de sensibiliser toute personne à la pratique du vélo, avait mobilisé cette année 56 % du personnel de Tisséo Collectivités sur la seule journée du 16 mai. Sur les 2 semaines de participation, les salariés de Tisséo Collectivités ont parcouru 3 100 km.





# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Le schéma directeur piéton d'agglomération

L'ambition de ce schéma directeur piéton est de proposer la marche comme un mode de déplacements essentiel afin de dynamiser sa pratique dans l'agglomération, en fixant les bases d'une politique dédiée.

Prévu au Projet Mobilités 2020.2025.2030, l'élaboration du schéma directeur piéton a été coordonnée par Tisséo Collectivités en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le Sicoval, le SITPRT, la Save au Touch et les Côteaux Bellevue. Des ateliers de travail sur sites ont été mis en place avec la participation de nombreuses associations PMR et piétons, ainsi que des professionnels de l'aménagement urbain, afin de se mettre en situation et d'analyser les espaces de marche à pied sous deux angles : la qualité des itinéraires et leur lisibilité.

**Démarche pionnière**, le schéma directeur piéton n'a pas de portée réglementaire ou juridique mais doit participer à une vision commune, une « culture piétons » à l'échelle d'un vaste territoire en complétant le processus de travail engagé de mise en accessibilité dans une logique de chaîne de déplacement.

Neuf recommandations sont inscrites au schéma directeur piéton selon deux actions :

Une action de sensibilisation :

- Faire la promotion de la marche à pied en organisant des événements multiples.
- Inciter à la pratique de la marche « au quotidien » sur les lieux d'emplois, les écoles.
- Favoriser l'émergence d'outils numériques en faveur de la marche.
- Mieux communiquer sur les aménagements réalisés et à réaliser.

Une action de traitement des espaces de marche à pied :

- Rendre les itinéraires piétons lisibles et attractifs.
- Favoriser un partage apaisé de l'espace public.
- Améliorer le confort du piéton, favoriser les ambiances urbaines.
- Adopter un maillage piéton structuré dans les projets et documents d'urbanisme.
- Renforcer l'expertise d'usages.



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Le schéma directeur covoiturage

Lors du Comité Syndical du 16 octobre, Tisséo Collectivités a entériné l'élaboration d'un schéma directeur covoiturage. Tisséo Collectivités est chargé du pilotage avec une gouvernance partenariale et multiple réunissant les collectivités, les opérateurs de covoiturage opérant sur le territoire, les gestionnaires de parking et le concessionnaire autoroutier. Le schéma couvrira les 5 intercommunalités de Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Save au Touch et Coteaux Bellevue en liaison avec le SITPRT.

Les axes de travail concerneront les sujets suivants :

- les stationnements covoiturage,
- les spots covoiturage,
- les aires d'embarquements covoiturage au sein des pôles d'échanges,
- les partenariats avec les opérateurs,
- la mobilité intégrée,
- l'intermodalité,
- les facilités d'usage,
- le management de la mobilité en entreprise,
- la communication.

**L'élaboration d'un schéma directeur covoiturage est destiné à poursuivre et développer de manière coordonnée et durable la mise en œuvre des actions de covoiturage qu'elles concernent les équipements ou les services, déjà menées par Tisséo Collectivités et d'autres acteurs du territoire.**



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Téléo : un projet qui s'intègre dans l'environnement

La réalisation de Téléo s'inscrit depuis le début du projet dans une démarche visant à éviter et à réduire autant que possible les impacts du projet sur l'environnement. En ce sens, des choix forts en termes de technologie, de conception et de déroulement du chantier ont été faits. Par exemple, le choix du système 3S permet de limiter le nombre de pylônes et d'assurer une importante hauteur de survol.

Pendant le déroulement du chantier, des écologues seront régulièrement consultés afin de s'assurer que le chantier ne perturbera pas la vie des espèces protégées. Par exemple, le tirage des câbles ne pourra se faire qu'à une période bien précise de l'année afin de ne pas perturber la vie des espèces vivant en bord de Garonne et sur la zone verte de Pech David.

Par ailleurs, une dérogation autorisée par le Préfet de la Haute-Garonne concernant la protection de la nature nécessite l'acquisition de parcelles, environ 6 ha à Montgiscard. Celles-ci visent à compenser l'impact sur « les milieux ouverts » engendré par la réalisation du Parc Relais à Oncopole.

D'autres mesures compensatoires ont été décidées dans le cadre de l'arrêté préfectoral et de l'autorisation de travaux en Réserve Naturelle Régionale et seront actées lors de prochains Comité Syndicaux. Elles concernent :

- L'acquisition de parcelles boisées au titre de la compensation des impacts sur l'avifaune dans le corridor écologique de la Garonne,
- L'enfouissement d'une ligne électrique aérienne franchissant la Garonne à Portet-sur-Garonne, également au titre de la compensation des impacts sur l'avifaune dans le corridor écologique de la Garonne.
- Des conventions avec des prestataires écologues en charge du suivi écologique du corridor du téléphérique

...

## Bilan réseau Linéo

### L'avancement du projet Linéo

- Aujourd'hui 8 Linéo sont en service.
- 1 Linéo est en travaux (Linéo 5) et sera mis en service le 2 décembre 2019.
- 2 Linéo sont en cours d'études opérationnelles (Linéo 10 et Linéo 11), pour une mise en service prévue en septembre 2021.
- Les 8 Linéo représentent 80 km de lignes hors tronçons communs, soit 160 km double sens.
- 43 kms de voies réservées aux bus sont opérationnelles, soit 27% du linéaire.





# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Un parc bus confortable, accessible et aux énergies diversifiées

- Sur les 151 bus Linéo, 65% sont des bus fonctionnant au GNV (72 bus) ou sont hybrides (25 bus)
- Le reste du parc Linéo est constitué de bus gazole norme Euro 5 (54 bus).
- Le confort à bord des Linéo, les espaces pour les personnes à mobilité réduite, les contrastes visuels, la luminosité naturelle, les prises USB, sont des éléments particulièrement appréciés par les voyageurs.

## Vitesse et régularité

- Les aménagements de voirie (couloirs et sites propres bus, aménagement des arrêts en ligne, priorité aux feux) ont permis des gains de régularité sur les points durs de circulation
- Les Linéo ont des vitesses commerciales de 20 km/h, supérieures au reste du réseau bus (17,2 km/h) pour les lignes en rabattement sur le métro (L2, L3, L6)
- Les Linéo qui traversent le cœur d'agglomération (L1, L7, L8, L9) ont des vitesses plus réduites (12,4 à 15 km/h), mais supérieures aux moyennes des vitesses en centre-ville, qui s'élèvent à environ 10 km/h.
- Des points d'amélioration sont identifiés et feront l'objet d'études avec les territoires pour améliorer encore le niveau de service. Certains points sont déjà en cours d'amélioration ou programmés.

## Une fréquentation au rendez-vous

- Depuis septembre 2019, les 8 Linéo transportent jusqu'à 100 000 voyageurs par jour.
- La fréquentation quotidienne varie entre les axes Linéo : de 7500 voyageurs par jour pour les Linéo 3 et 6, jusqu'à 25000 voyageurs par jour pour le Linéo 1.
- Une forte augmentation de fréquentation :
- +13% à +47% de fréquentation selon les lignes Linéo (sauf pour le Linéo 8, qui est dévié depuis sa mise en service et subit des travaux aux deux extrémités de ligne)
- La fréquentation augmente également sur les secteurs restructurés avec l'arrivée de Linéo : secteur ouest pour le Linéo 3, secteur est pour le Linéo 1, secteur nord-est pour le Linéo 9.
- Sur tous les Linéo en service, la fréquentation a plus augmenté en pourcentage que l'augmentation d'offre.

## Des clients satisfaits du service Linéo

Les enquêtes réalisées en 2018 montrent un niveau de satisfaction très élevé auprès des utilisateurs Linéo : 91% sont satisfaits ou très satisfaits.

Les points positifs mis en avant par les voyageurs sont :

- Horaires de fonctionnement
- Informations via les écrans embarqués
- Amabilité des conducteurs.





# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Parking silo et parc relais à Basso Cambo

Le projet de parc relais en silo « mixte » de Basso Cambo consiste à réaliser un ouvrage d'environ 500 places de stationnement dédiées aux fonctions de rabattement sur le réseau Tisséo, un rez-de-chaussée permettant d'accueillir 7 à 8 bus en régulation, un parc à vélos de 100 places, deux cellules commerciales d'environ 100m<sup>2</sup> chacune ainsi qu'un dernier étage de parking qui sera vendu à la ville de Toulouse dans le cadre d'une opération connexe de bureaux. Cette opération est le fruit d'un travail partenarial entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole permettant d'assurer la cohérence entre le développement urbain et celui des fonctions de mobilités.

Le permis de construire du parc relais en silo a été déposé début octobre 2019 auprès du service instructeur et les études niveau PROJET sont en cours de réalisation. Le début des travaux est prévu début 2020, pour une mise en service début 2021.



Crédit photo : « Azéma Architectes – Betem »



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Les autres actions menées pour développer l'offre de stationnement relais

A travers le schéma directeur des parcs-relais horizon 2020, le projet Mobilités prévoit d'améliorer la gestion des parcs-relais du réseau Tisséo, d'en augmenter la capacité et d'intégrer dans leur organisation la prise en compte des nouvelles mobilités (covoiturage, vélos, autopartage, électromobilité,...). La volonté est de favoriser davantage l'intermodalité.

Ainsi, l'offre de stationnement en parcs relais à l'horizon 2020 se complète également par :

- **l'amélioration de la gestion des parcs relais** pour redonner la priorité aux utilisateurs des transports en commun, avec la restitution de 1 200 places occupées par des véhicules ventouses aux usagers du réseau Tisséo depuis 2017, et **la mise en oeuvre du projet de renouvellement du système de gestion des barrières qui sera mis en service en janvier 2020 sur la totalité des parcs relais**. Il va permettre de fiabiliser l'information voyageur sur la disponibilité, d'automatiser le fonctionnement 24h/24h et 7j/7, d'offrir de nouveaux services notamment pour les non usagers des transports en commun avec une tarification spéciale (offre soir et weekend, ...).
- **le renforcement de la capacité de rabattement** : outre les 250 places supplémentaires récemment créées sur le parcs relais de Borderouge, un parc relais de 500 places sera mis en service fin 2020 en lien avec Téléo sur le site de l'Oncopole, et un ouvrage de stationnement permettra une augmentation de capacité de 400 places sur le site de Basso Cambo début 2021, soit +1150 places au total sur le réseau lourd, auxquelles s'ajoutent 750 places au contact du réseau Linéo ;
- **la déclinaison de la stratégie Mobilités**, avec le développement d'aires d'embarquement covoiturage (Ramonville, Borderouge, Basso Cambo, Oncopole), de l'autopartage, de parcs à vélos sécurisés (UPS, Borderouge, Basso Cambo, Oncopole), et de l'électromobilité via un appel à initiatives privées pour la mise en place d'infrastructures de recharges de véhicules électriques dans les P+R des 4 terminus métro (Borderouge, Basso Cambo, Ramonville, Balma-Gramont). *A développer dans un chapitre complémentaire à venir.*

**Ces actions seront poursuivies à l'horizon 2025 avec la réalisation de 3 000 places en parcs relais dans le cadre du projet de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro et la création de nouveaux parcs à vélos sécurisés.**



# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Tisséo, partenaire de l'électromobilité : bus électriques, dispositifs de charge électrique sur les parcs relais

Dans le cadre des objectifs environnementaux du Projet Mobilités 2020.2025.2030, et de la volonté de Tisséo Collectivités de faire émerger des nouveaux services de mobilité et des nouveaux usages, le développement des transports propres - notamment de l'électromobilité - est au cœur des priorités de Tisséo Collectivités.

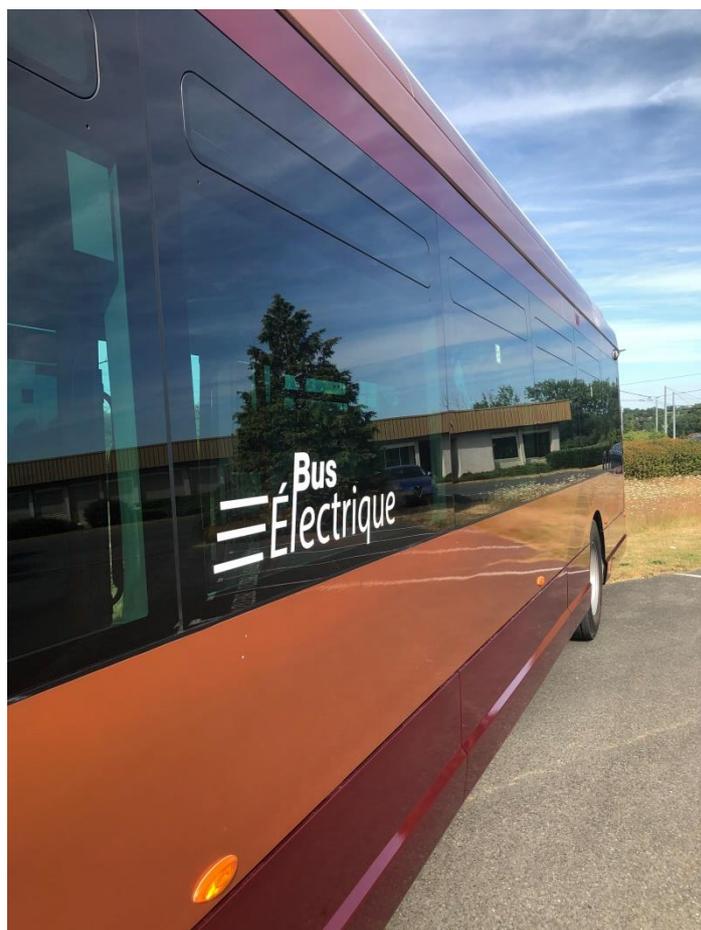
Ainsi, une flotte de 6 bus électriques vient d'intégrer le parc de véhicules du réseau Tisséo. Ils seront mis en service vers la fin du mois de novembre 2019 sur le parcours de la navette aéroport qui relie la Gare Matabiau située au centre-ville de Toulouse à l'Aéroport Toulouse Blagnac.

Par ailleurs, lors du Comité Syndical du 6 février 2019, Tisséo Collectivités a approuvé le lancement d'un Appel à Initiatives Privées pour le déploiement et l'exploitation de dispositifs de **charge de véhicules électriques et hybrides sur les pôles d'échanges multimodaux de Borderouge, Basso-Cambo, Ramonville et Balma-Gramont.**

Ces pôles d'échanges structurants maillent le contour de la grande agglomération et sont aisément accessibles depuis les artères routières et présentent une offre de stationnement apte à intégrer toutes technologies de temps ou de puissance de charge.

La procédure d'Appel à Initiative Privée visait à recenser les initiatives des acteurs privés et à proposer à l'opérateur retenu un accès à des espaces publics dédiés pour faciliter le déploiement de son projet. C'est l'opérateur **ALLEGRO SAS** qui a été retenu pour finaliser le contrat en vue de la mise en œuvre des infrastructures sur les 4 pôles d'échanges.

Le déploiement du projet interviendra au second semestre 2020 pour les pôles d'échanges de Borderouge, Ramonville et Balma-Gramont, et à fin 2021 pour le pôle d'échanges de Basso-Cambo (à l'issue des travaux du parking en silo et de la rénovation de la poche Sud de stationnement du site).





# Dossier de presse

Mercredi 16 octobre 2019

## Ma Ligne A en XXL : mise en service prochainement

L'extension et l'aménagement des quais de l'ensemble des stations de la ligne A sont achevés. Les points d'arrêt des rames en station et les automatismes de ligne ont tous été modifiés pour permettre la circulation des rames de 52 m.

### Derniers aménagements à la station Jean Jaurès

Les derniers travaux en cours concernent uniquement la station Jean Jaurès ; il s'agit de finaliser l'aménagement de la nouvelle liaison entre la ligne B et la ligne A, de rouvrir l'accès historique devant l'hôtel Citiz et de mettre en service le nouvel accès en lien avec les Ramblas. Dans la continuité des travaux de génie civil, ce sont les entreprises de second œuvre, de revêtements muraux et de sol, d'électricité et de signalétique, ainsi que les équipementiers (ascenseurs, escaliers mécaniques) qui sont mobilisés jusqu'à début novembre.

Par ailleurs, une fois terminées les dernières modifications à apporter aux rames, les essais d'ensemble de la ligne A en 52 m pourront se dérouler sur la fin du mois d'octobre ; cela correspondra aux dernières fermetures anticipées de la ligne A qui ont été requises tout au long de ce dernier semestre.

### Une marche à blanc pour finaliser les essais

A la suite de ces essais, une marche à blanc sera réalisée. Elle se traduira par une fermeture au public de l'ensemble de la ligne A les 10 et 11 novembre ; elle permettra de confirmer le fonctionnement nominal de la ligne A dans sa nouvelle configuration et de se familiariser avec les nouvelles modalités d'exploitation de la ligne.

Finalement, dès que les autorisations administratives seront délivrées par les services de l'Etat, l'exploitation commerciale de la ligne A avec des rames de longueur double pourra être ouverte aux usagers du métro au mois de décembre.

## Votre ligne A en XXL arrive bientôt...

**AUJOURD'HUI**

- >> 1 RAME, SOIT 2 VOITURES
- >> 160 VOYAGEURS
- >> 6 PORTES D'ACCÈS



**FIN 2019**

- >> 2 RAMES, SOIT 4 VOITURES
- >> 320 VOYAGEURS
- >> 12 PORTES D'ACCÈS

